Interview menée par Gerhard Schilling

«L'élévation du point tarifaire est indispensable au médecin de famille!»

Entretien avec le conseiller national Otto Ineichen (PLR, Sursee/LU)

PrimaryCare: *Monsieur le Conseiller national, vous avez participé récemment à la rencontre avec les parlementaires organisée par le comité de l'initiative «Oui à la médecine de famille» et Médecins de famille Suisse. A cette occasion, vous avez félicité les médecins de famille et vous leur avez exprimé votre soutien. Nous vous en sommes reconnaissants. Quelles sont les raisons de vos compliments et de votre soutien?*

Otto Ineichen: Je suis très préoccupé par la diminution constante du nombre de médecins de famille. Ce sont eux qui entretiennent le contact avec la population, qui ont le plus de chances de rappeler au patient sa responsabilité, qui fournissent des efforts supérieurs à la moyenne, et qui travaillent souvent sans discontinuer. En somme, ils représentent la base de notre système de santé et ils contribuent nettement au ralentissement des dépenses.

Vous venez de publier cinq visions stratégiques sur les sujets de préoccupation les plus importants en Suisse. Et parmi la restructuration énergétique, le marché du travail, la politique étrangère, la politique des transports et la question de l'asile, vous donnez un rang de choix à la médecine de famille. Quelle place accordez-vous à la question de la médecine de famille?

La médecine de famille est de loin le meilleur moyen de maîtriser les coûts de la santé. Les médecins de famille génèrent à peine quelque sept pour cent des coûts globaux de la santé et résolvent presque 90 pour cent de tous les cas de maladie jusqu'à leur conclusion. C'est le médecin de famille qui entretient le contact avec la population, et c'est lui surtout qui est le premier interlocuteur consulté. Il occupe la meilleure place pour contribuer à la lutte contre l'esprit de supermarché qui règne au sein du système de santé. J'ai pu me rendre compte par moi-même comment les médecins de famille contribuent réellement à la diminution des dépenses de santé. Nombreux sont les patients qui exigent toujours meilleur traitement sans se rendre compte que ce comportement grève le budget de la santé et augmente le risque de voir l›État durcir ses positions.

> Si la loi du marché agissait vraiment sans contraintes au sein du système de santé, ce seraient les médecins les plus sollicités qui seraient les mieux payés: nous revoilà chez les médecins de famille.

Dans vos propos, la médecine de famille est souvent évoquée en parallèle avec la réduction des dépenses. Voyez-vous d'autres points forts de la médecine de famille par rapport à l'approvisionnement médical de la population?

Bien sûr. Sans médecine de famille, c'est simple, l'approvisionnement médical de la population ne fonctionnerait pas. Les médecins connaissent souvent leur patient de longue date. Ce dernier tire un grand avantage du suivi à long terme et de la vision globale du médecin de famille. C'est donc aussi pour des raisons qualitatives qu'il faut privilégier la médecine de famille. La médecine est ainsi optimisée plutôt que d'être maximisée.

Figure 1
«Sans l'apport de la médecine de famille, il est impossible de répondre aux besoins en soins médicaux de la population»: le Conseiller national libéral-radical Otto Ineichen.

A quoi ressemble votre vision d'avenir de la médecine de famille?

Il faut remettre en valeur la profession du médecin de famille. En d'autres termes, il faut corriger les différences de tarification entre spécialistes et généralistes. Si la loi du marché agissait vraiment sans contraintes au sein du système de santé, ce seraient les médecins les plus sollicités qui seraient les mieux payés: nous revoilà chez les médecins de famille. Spéculer sur une baisse du tarif de spécialiste en faveur du tarif du médecin de famille est illusoire. C'est pourquoi nous avons besoin d'une approche pragmatique. A mon avis, une élévation de du point tarifaire chez les médecins de famille entraînerait peut-être une augmentation des coûts de notre système de santé de 0,1 à 0,2 pour cent à court terme, mais elle se traduirait à coup sûr par des économies sur le long terme.

En décembre dernier, vous avez déposé une interpellation au Parlement «Suisse: et maintenant? Renforcer la médecine de famille» (voir encadré). Vous y demandez des mesures concrètes visant par exemple à libérer des ressources financières pour former les assistants médicaux, à soutenir financièrement la mise en place d'un programme national de recherche en médecine de famille, à faire un geste en faveur des médecins de famille en modifiant la valeur de certains points Tarmed et à soutenir financièrement le service d›urgence en tant que marché public de services. Qu'allez-vous entreprendre pour que ces vœux ne restent pas lettre morte une fois de plus?

Je voudrais pouvoir discuter très rapidement de ma vision d'ensemble avec les politiciens de la santé. Je sais déjà comment sensibiliser ces personnes en dehors de toute contrainte bureaucratique. Je songe à des personnalités de tous les partis, comme par exemple Ignazio Cassis (PLR), Ruth Humbel (PDC), Jacqueline Fehr (PS), Bea Heim (PS), Marina Carobbio Guscetti (PS), Yvonne Gilli (Verts) ou Toni Bortoluzzi (UDC). Dans un premier temps, je chercherai à obtenir le plus rapidement possible un rendez-vous avec le conseiller fédéral Alain Berset, en compagnie du président de Médecins de famille Suisse. (Note de la rédaction: en date du 20 janvier, une discussion aura déjà eu lieu entre le conseiller fédéral et une délégation de représentants du comité d›initiative et de MFE). Je pense qu'Alain Berset va se montrer ouvert aux solutions pragmatiques. J'ai déjà démarré une requête allant dans ce sens.

A votre avis, un groupe interpartis pourra-t-il obtenir davantage que les commissions de la santé publique (CSSS-CN et CSSS-CE)? Allez-vous entreprendre des démarches dans ce sens?

J'entretiens déjà des relations décontractées avec toutes ces personnalités, et j'apprécie leur ouverture et leur capacité à chercher des solutions. J'ai déjà abordé la question de savoir si elles étaient prêtes à s'engager avec moi dans cette voie.

Le Parlement va maintenant se pencher sur le contreprojet direct du Conseil fédéral à l'initiative populaire «Oui à la médecine de famille». Quelle est votre opinion sur ce contreprojet et quelles mesures effectives allez-vous proposer au Parlement?

Il faut absolument trouver un début de consensus sur le contreprojet avant qu'il ne passe devant le Parlement, où il risquerait d'échouer pour des raisons de politique partisane.

Dans votre interpellation, vous demandez au Conseil fédéral de veiller à ce que les médecins de famille soient représentés au sein des commissions compétentes en matière de politique de la santé et participent à la recherche de solution et à la prise de décisions. Comment comptez-vous vous y prendre concrètement? Dans quelle mesure allez-vous vous impliquer?

Je ne suis pas membre de la commission de la santé, mais je peux en tout temps être appelé à y remplacer un représentant. Il n'est jamais bon faire pression, je préfère l'approche informelle.

Pour terminer, pouvez-vous nous dire quelle est votre point de vue sur les dossiers du projet de révision de la LAMal concernant le modèle de «managed care» et l'initiative «Pour une caisse publique d'assurance-maladie»?

C'est justement un sujet sur lequel je ne souhaite pas m'exprimer. Je tiens à faire avancer la discussion sur les médecins de famille de façon constructive. Mon sens des affaires me dit que je dois d'abord concentrer mes efforts sur la pénurie de médecins de famille.

Souhaitez-vous ajouter quelque chose à l'intention des lecteurs (tous les médecins de famille et un grand nombre de politiciennes et de politiciens)?

Oui. Je pense que l'ensemble du monde politique a compris le rôle essentiel des médecins de famille au sein de notre système de santé. Je tiens à l'exprimer clairement devant tous les médecins. Les problèmes que vous traversez sont pris très aux sérieux et, en tant qu'homme d'affaires, je veux vous soutenir pour surmonter cette situation difficile et prendre, en quelque sorte, le rôle de médiateur.

Monsieur Ineichen, nous vous remercions pour cet entretien.

Interpellation Otto Ineichen: Suisse et maintenant? Renforcer la médecine de famille

La crainte d'une disparition des médecins de famille en Suisse dans les dix ans qui viennent est fortement répandue au sein de la population. Dans quatre ou cinq ans, 50% des médecins de famille prendront leur retraite et ce taux sera même de 75% si l'on se projette sur une période de neuf à dix ans. Les conséquences sont notamment les suivantes: dégradation de la desserte en soins fournis par des médecins de famille, instauration d'une médecine à deux vitesses (avec, d'un côté, les patients ayant par ex. un médecin de famille se déplaçant à domicile et, de l'autre, les patients contraints de se faire soigner dans des polycliniques et des services d'urgence), poursuite de l'augmentation massive des dépenses en matière de santé. Or une telle évolution pourrait saper notre système de santé à sa base.

N'est-il donc pas urgent d'agir et de prendre des mesures visant par exemple à rendre le métier de médecin de famille plus attrayant et à ce qu'il soit reconnu à sa juste valeur? La situation actuelle est largement due au manque de reconnaissance dont souffrent les médecins de famille, ainsi qu'aux tarifs appliqués. Il va par exemple de soi pour nombre de personnes que les médecins de famille soient joignables en tout temps, y compris la nuit, alors que nous n'en attendons pas autant des médecins spécialistes.

1. Le Conseil fédéral est-il prêt, en collaboration avec les cantons, à s'engager avec énergie dans la lutte contre la pénurie de médecins de famille? Dans l'affirmative, est-il prêt à prendre des mesures concrètes?
2. Est-il prêt, en collaboration avec les cantons, à libérer des ressources financières pour former les assistants médicaux?
3. Est-il prêt à soutenir financièrement la mise en place d'un programme national de recherche en médecine de famille?
4. Est-il prêt à faire un geste en faveur des médecins de famille en modifiant la valeur de certains points TARMED?
5. Est-il prêt à soutenir financièrement le service d'urgence en tant que marché public de services?
6. Est-il prêt à veiller à ce que les médecins de famille soient représentés dans les commissions et les organes importants dans le domaine de la santé, afin qu'ils aient voix au chapitre?